



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 29 novembre 2002

14984/02

PTS A 65

LISTE DES POINTS "A"

de la : 2471ème session du CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE (AFFAIRES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES)

Bruxelles, mardi 3 décembre 2002

1. Imposition des retraites professionnelles
 - Rapport
 - doc. 14508/02 FISC 293
 - 14520/02 FISC 294
 - approuvé par le Coreper 2ème partie du 27.11.02
2. TVA
 - Directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en vue de proroger la faculté d'autoriser les États membres à appliquer des taux réduits de TVA pour certains services à forte intensité de main-d'œuvre
 - doc. 14364/02 FISC 289
 - 13044/02 FISC 258
 - + COR 1 (fi)
 - + COR 2 (fi)
 - + COR 3 (sv)
 - Décision du Conseil qui proroge la durée de la décision 2000/185/CE autorisant les États membres à appliquer un taux réduit de TVA sur certains services à forte intensité de main-d'œuvre conformément à la procédure prévue à l'article 28, paragraphe 6, de la directive 77/388/CEE
 - doc. 14366/02 FISC 290
 - 13045/02 FISC 259
 - approuvé par le coreper 2ème partie du 27.11.02

*

*

*

Point en délibération publique

3. Directive du Parlement européen et du Conseil sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché (abus de marché) (**AL + D**)

docs 14426/02 EF 89 ECOFIN 381 CODEC 1487

+ COR 1

13427/02 CODEC 1321 EF 80 ECOFIN 343

+ COR 1 (en)

approuvé par le Coreper 2ème partie du 21.11.02

(AL + D) = acte législatif + déclaration